



RAPPORT ANNUEL 2018-2019

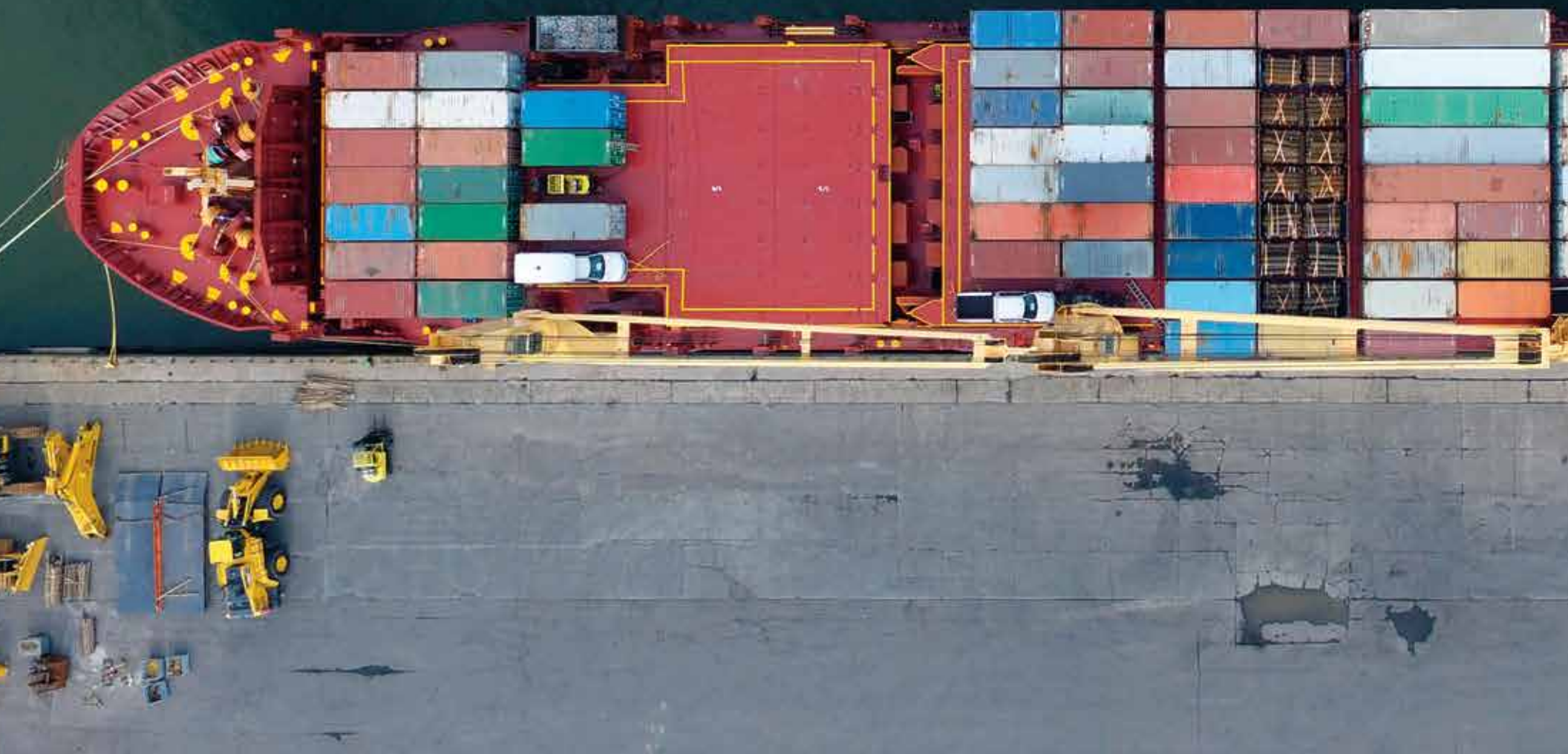
*Société du parc
industriel et portuaire
de Bécancour*

Québec



TABLE DES MATIÈRES

Profil de la société.....	2
Message du président du conseil d'administration.....	4
Conseil d'administration.....	5
Message du président-directeur général.....	6
Équipe de direction.....	7
Activités financières et administratives.....	8
Planification stratégique.....	8
Performance en développement durable.....	10
Rapport de la direction.....	12
Rapport de l'auditeur indépendant.....	13
États financiers.....	14





**Société du parc
industriel et portuaire
de Bécancour**

Québec



Monsieur Pierre Fitzgibbon
Ministre de l'Économie et de l'Innovation

Monsieur le Ministre,

À titre de président du conseil d'administration
de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour,
j'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de la Société
pour l'année financière terminée le 31 mars 2019.

Ce rapport présente les états financiers audités et souligne
également les activités et réalisations marquantes de l'année.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre,
l'assurance de notre haute considération.

Le président du conseil d'administration,

Jean Poliquin

PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Le Parc industriel et portuaire de Bécancour est situé en bordure du fleuve Saint-Laurent, à mi-chemin entre les villes de Montréal et de Québec. Il s'étend sur un territoire de près de 7 000 hectares de terrain, dont environ 60 % des sites réservés à l'implantation d'entreprises industrielles et commerciales sont encore disponibles.

La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour a pour objet de promouvoir l'établissement de nouvelles entreprises et de fournir les infrastructures nécessaires à l'implantation et à l'exploitation d'entreprises de grande envergure.

La Société est mandataire du gouvernement du Québec et le ministre de l'Économie et de l'Innovation est responsable de l'application de sa loi constitutive.

MISSION

Favoriser le développement économique du Québec en développant et en exploitant, dans un objectif d'autofinancement, un parc industriel et portuaire dans une partie du territoire de la Ville de Bécancour.

VISION

Être un leader d'envergure mondiale dans l'accueil d'investissements et dans le développement d'activités industrielles et portuaires responsables.

VALEURS

Qualité du service

Rigueur, rapidité et flexibilité de notre personnel
Une approche client personnalisée

Développement durable et environnement

Un environnement de travail sécuritaire et respectueux de l'environnement
Un développement en harmonie avec le milieu environnant

Partenariat

Une équipe soucieuse de travailler en collaboration avec tous les intervenants
Des actions favorisant la synergie avec les entreprises existantes

Engagement dans l'excellence

Une gestion valorisant les idées novatrices
Leader dans l'offre d'infrastructures exceptionnelles





MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'année financière 2018-2019 fut marquée par le contexte géopolitique lié à la négociation du nouvel Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) et le retour à une politique protectionniste de la part de nos voisins du Sud. Malgré cela et fort de sa nouvelle planification stratégique, la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour clos sa 50^e année d'existence sur une note de croissance significative des opérations de manutention effectuées sur ses installations portuaires et sur des améliorations importantes au niveau de ses infrastructures.

Notre croissance et nos améliorations sont cohérentes avec les orientations du gouvernement provincial qui, dans son dernier plan économique, prévoyait « Agir maintenant pour l'investissement et la croissance des entreprises ». En ce sens, la dernière année a permis à la Société d'investir dans ses infrastructures par l'agrandissement de sa zone d'entreposage sur une superficie supplémentaire de 75 000 m² afin de soutenir la croissance de la manutention sur son territoire et de procéder à la modification complète de son système d'éclairage à « DEL », en y incluant un système de gestion de l'intensité afin de diminuer notre empreinte énergétique et notre impact visuel. La Société étant soucieuse du développement responsable de son territoire, a poursuivi ses multiples actions, notamment en collaborant à la modélisation de l'habitat de reproduction de la perchaude ainsi qu'à la protection et la mise en valeur de l'Île Montesson à Bécancour.

Afin de poursuivre son développement, la Société a entamé des études afin d'augmenter la disponibilité des quais par l'ajout d'un duc-d'Albe et d'un deuxième terminal de vrac liquide. De plus, notre équipe a entamé la création

de quatre fiches de synthèse afin d'accompagner les investisseurs en vulgarisant les enjeux environnementaux de notre territoire. Par ces actions, la Société confirme sa vision d'être un leader d'envergure mondiale dans l'accueil d'investissements et dans le développement d'activités industrielles et portuaires responsables.

Au cours de l'exercice, la Société, supportée par ses comités et l'équipe de direction a entrepris la révision de certains documents qui appuient son développement et sa vision. Ainsi, la revue du Code d'éthique et de déontologie des employés, la Directive d'utilisation des infrastructures et la mise en place d'un processus de gestion des risques ont été entamés et devraient être complétés au cours du prochain exercice.

À la suite d'une année marquante dans l'histoire de la Société, je tiens à souligner l'apport unique des membres du conseil d'administration qui, par leur compétence et leur disponibilité, assurent à la Société une gouvernance efficace et efficiente dans le cadre de la réalisation de leur mandat.

En terminant, j'aimerais remercier notre président-directeur général, M. Maurice Richard, et son équipe de direction qui ont à cœur l'accompagnement et le suivi des investisseurs et des partenaires d'affaires de la Société en les accueillant à un niveau de classe mondiale, ainsi que nos employés qui s'affairent à entretenir et améliorer sans cesse nos infrastructures.

Le président du conseil d'administration,



Jean Poliquin

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration a la responsabilité d'administrer la Société et d'en superviser la gestion, il doit se doter de politiques et de pratiques de gouvernance efficaces et efficientes. Afin de le soutenir dans la réalisation de son mandat, il a confié certaines des responsabilités qui lui incombent au comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines ainsi qu'au comité d'audit et de gestion de risques.



JEAN POLIQUIN
Président du Conseil
Vice-Président et directeur,
Financière Banque Nationale
Membre du comité de
gouvernance, d'éthique
et de ressources humaines
et du comité d'audit
et de gestion de risques



FRANCINE CLERMONT
Vice-Présidente du Conseil
Présidente-directrice générale,
Les Industries PRO-TAC Inc.



YVES HAMELIN
Président du comité d'audit
et de gestion de risques
Président-directeur général,
SAV3 - Cabinet Conseil Inc.



PATRICIA BLANCHETTE
Membre du comité d'audit
et de gestion de risques
Notaire, Provencher et
Blanchette notaires Inc.



MATHIEU GAGNON
Membre du comité
de gouvernance, d'éthique
et de ressources humaines
Président-directeur général,
Groupe Maco Inc.



MARIE-CLAUDE GUILBERT
Présidente du comité
de gouvernance, d'éthique
et de ressources humaines
Présidente,
Groupe Conseils MCG



ÉRIC DEQUENNE
Membre observateur
Vice-président aux
affaires internationales,
Investissement Québec



DANIELLE HÉBERT
Secrétaire du Conseil

COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DE RESSOURCES HUMAINES

Mandat : le comité de gouvernance, d'éthique et de ressources humaines a pour mandat de surveiller la régie d'entreprise, la gouvernance, l'éthique, les ressources humaines, la santé et sécurité, le développement durable, les communications ainsi que les dons et commandites.

Entre le 1^{er} avril 2018 et le 31 mars 2019, le comité gouvernance, éthique et ressources humaines s'est réuni à trois reprises. Plusieurs sujets ont été traités et des propositions, en lien avec les dossiers suivants, ont été déposées au conseil d'administration :

- révision du règlement de régie interne;
- politique relative à la vente de biens et de services;
- dépôt d'un rapport synthèse de l'évaluation de la performance des administrateurs.

COMITÉ D'AUDIT ET DE GESTION DE RISQUES

Mandat : le comité d'audit et de gestion de risques a pour mandat de surveiller l'information financière, l'audit externe et de mettre en place un processus de gestion de risques.

Entre le 1^{er} avril 2018 et le 31 mars 2019, le comité d'audit s'est réuni à trois reprises et a présenté ses commentaires au conseil d'administration relativement aux rapports suivants :

- états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2018;
- résultats d'audit de l'exercice financier 2018-2019;
- états financiers trimestriels au 30 septembre 2018;
- évolution du budget d'investissement au 30 septembre 2018;
- états financiers trimestriels au 31 décembre 2018;
- plan d'audit pour l'exercice financier 2018-2019;
- budget d'investissement 2018-2019;
- budget d'exploitation 2018-2019;
- identification des risques de la Société.



MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'année 2018-2019 vient souligner la 50^e année d'existence de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour. Il s'agit d'un moment privilégié pour se remémorer tout le chemin parcouru. Cet exercice nous permet de nous rappeler que la qualité de notre accueil, de nos infrastructures et de notre position géographique font de notre organisation un pôle attractif pour les entreprises. La Société étant unique en son genre et évoluant dans un environnement économique en constante transformation se doit, par ses décisions et ses actions, de rester à l'avant-garde des besoins des investisseurs et de ses partenaires d'affaires en symbiose avec la stratégie maritime et les zones d'innovation qui seront mises en place au cours de la prochaine année par notre gouvernement, permettant ainsi de consolider notre positionnement.

Au cours de la dernière année, la Société a dû s'adapter à une réalité économique parsemée d'embûches. Malgré tout, nous avons continué d'optimiser nos installations afin de garantir un service de classe mondiale aux utilisateurs, sans cesse croissants. C'est dans ce contexte de changement que la Société a réussi à présenter un tonnage record de manutention de près de 2,25 millions de tonnes en provenance de ses opérations portuaires. Cette situation démontre que les efforts fournis par l'ensemble de notre équipe dans la mise en œuvre du plan stratégique portent ses fruits et que la Société, supportée par ses partenaires, a réussi à adapter ses opérations efficacement.

La Société a poursuivi sur sa lancée de 2017-2018 dans l'accueil d'investisseurs potentiels, dont certains ont conclu des options d'achat de terrains afin de pouvoir enclencher leurs études et leurs processus d'obtention d'autorisation. De plus, nos efforts ont permis de supporter certains projets importants dont notamment la finalisation de la première phase de la

construction de serres de cannabis à usage médical de Flora Agritech, les avancements notables dans le projet de la société en commandite ProjetBécancour.ag (une société en commandite formée par Développement Nauticol Québec et Entreprise IFFCO Canada) ainsi qu'un investissement majeur dans le plus grand électrolyseur au monde, avec membrane échangeuse de protons par la société Air Liquide Canada, qui lui permettra d'accroître de 50 % la capacité actuelle de son site de production d'hydrogène sur notre territoire.

En terminant, il m'apparaît indéniable de rappeler l'importance de la contribution des membres de notre conseil d'administration, qui, par leur expérience et leur souplesse, permettent à la Société d'avoir une gouvernance et une éthique de très haut niveau. Enfin, je désire remercier Mme Danielle Hébert, CPA, CA, qui fut directrice des finances, administration et ressources humaines pendant plus de 30 ans. Cette dernière a su maintenir un haut degré de qualité tout au long de sa carrière à la Société. Elle a permis à tous de profiter de ses connaissances tout au long du processus de renouvellement de l'équipe, entamé il y a trois ans, et demeurera impliquée à titre de secrétaire du conseil d'administration et de ses comités. J'aimerais également souhaiter la bienvenue à M. Mario Gélinas, CPA, CA, MBA, dans le rôle de directeur des finances, administration et ressources humaines. Son expérience et ses compétences aideront la Société dans la mise en œuvre et la réalisation de notre plan stratégique.

Le président-directeur général,



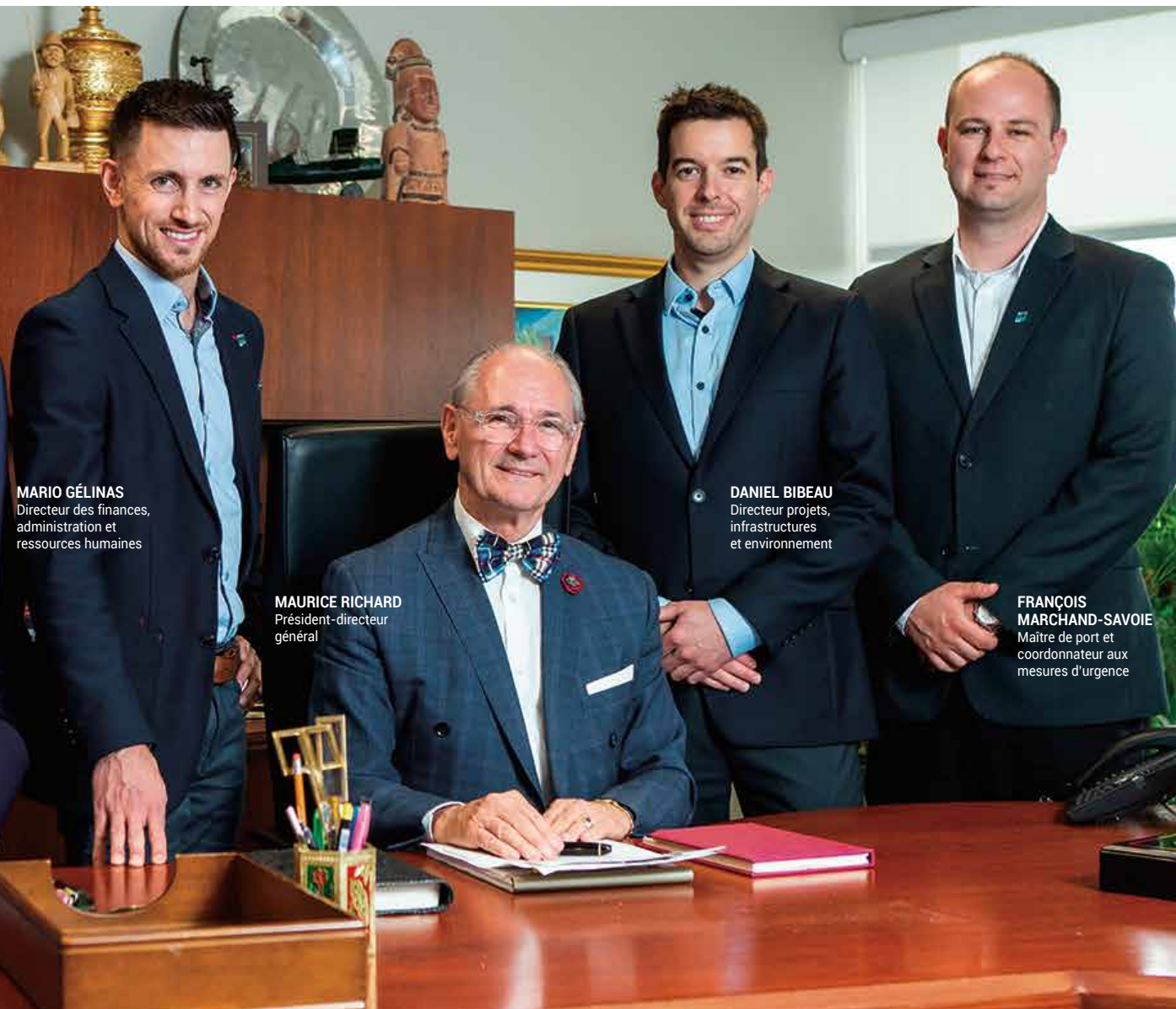
Maurice Richard



Absente de la photo :

KARINE RICHARD
Responsable
à l'environnement

BENJAMIN HOULE
Superviseur à l'entretien



MARIO GÉLINAS
Directeur des finances,
administration et
ressources humaines

MAURICE RICHARD
Président-directeur
général

DANIEL BIBEAU
Directeur projets,
infrastructures
et environnement

**FRANÇOIS
MARCHAND-SAVOIE**
Maître de port et
coordonnateur aux
mesures d'urgence

ÉQUIPE DE DIRECTION

La **DIRECTION GÉNÉRALE** gère, dirige et encadre l'ensemble des activités relatives au développement et à la gestion de la Société.

La **DIRECTION FINANCES, ADMINISTRATION ET RESSOURCES HUMAINES** est responsable de l'ensemble des processus comptables et administratifs de même que ceux reliés à la gestion des ressources humaines. Elle supervise également l'ensemble des activités portuaires ainsi que les mesures d'urgences et de prévention à l'intérieur du parc industriel et portuaire. Elle supervise également l'ensemble des communications écrites.

La **DIRECTION PROJETS, INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT** est responsable de l'aménagement et du développement du territoire, ainsi que de la construction et l'entretien des infrastructures. Elle est également responsable du développement des affaires et des projets industriels à l'intérieur du parc industriel et portuaire ainsi que des différents dossiers environnementaux reliés à l'aménagement du territoire et au développement des projets industriels

Le **RESPONSABLE À L'ENVIRONNEMENT** s'occupe des différents dossiers environnementaux reliés à l'aménagement du territoire et au développement des projets industriels.

Le **MAÎTRE DE PORT ET COORDONNATEUR AUX MESURES D'URGENCE** est responsable de l'ensemble des activités reliées aux installations portuaires de même qu'à l'élaboration et la mise en œuvre des mesures d'urgence et de sûreté du parc industriel et portuaire.

Le **SUPERVISEUR À L'ENTRETIEN** est responsable de l'équipe affectée à l'aménagement et à l'entretien du territoire et des infrastructures.

ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET ADMINISTRATIVES

L'exercice financier 2018-2019 a permis à notre équipe de compléter le renouvellement de ses effectifs. Depuis l'exercice 2016-2017, plusieurs piliers de l'équipe ont quitté pour la retraite, ce qui a exigé de la part de l'équipe de gestion un travail significatif afin de recruter les nouveaux joueurs-clés, afin de poursuivre le développement de notre parc industriel et d'optimiser nos processus portuaires. L'intégration de ces nouvelles ressources a apporté son lot de défis, mais force est de constater qu'aujourd'hui, la nouvelle garde est compétente, dynamique et motivée par les défis à venir.

Au niveau des communications, le début de l'exercice financier fut marqué par la célébration du 50^e anniversaire de la Société, souligné par une soirée reconnaissance à laquelle les partenaires au développement économique de la région, les membres du conseil d'administration actuels et antérieurs, les anciens présidents-directeurs généraux ainsi que l'équipe de direction de la SPIPB ont participé. Une brochure corporative décrivant l'évolution de la Société a également été produite afin de rappeler à tous le chemin parcouru. Les employés de la SPIPB furent invités à clôturer le 50^e anniversaire de la Société par une soirée-cocktail conviviale.

Afin de supporter notre développement, nous accentuerons notre présence sur les différents réseaux sociaux. À cet effet, la Société participera prochainement à la promotion des emplois dans le secteur maritime, et ce, de concert avec la SODES.

La Société a connu un excellent exercice financier en terminant avec des revenus totaux de 9,3 M\$. De ce montant, près de 5 M\$ sont liés directement aux services portuaires, ce qui est supérieur d'approximativement 2 M\$ comparativement au budget. Ce surplus réalisé dans un contexte économique complexe s'explique, entre autres, par l'ajustement de la stratégie d'affaires de la Société, supportée par ses partenaires. Cela résulte en une augmentation de 15 % du nombre de bateaux ayant manutentionné au port de Bécancour en 2018-2019 et par la revue de notre tarification au cours de l'année précédente, qui porte ses fruits cette année. Au niveau des charges, la SPIPB, supportée par son conseil d'administration, a respecté ses enveloppes budgétaires. Certains travaux d'entretien et d'investissement ont malencontreusement été remis à l'exercice suivant, pour cause d'un hiver hâtif.

PRINCIPAUX TRAVAUX

Au cours du dernier exercice, la Société a effectué des travaux majeurs afin d'agrandir la zone d'entreposage portuaire d'une superficie additionnelle de 75 000 m² dans l'objectif de combler des besoins immédiats et futurs de nos partenaires d'affaires, qui d'ailleurs l'utilisaient pratiquement à pleine capacité au cours des deux derniers trimestres de l'exercice financier 2018-2019. Nous avons également installé de nouvelles échelles de quai afin de contrer l'effet des glaces sur la durée de vie des quais. Pour ces deux projets, nous avons bénéficié d'un levier financier via le programme de subvention du Ministère des Transports à la hauteur d'un montant de 1,5 M\$. L'offre d'installations portuaires de classe mondiale à Bécancour exige de la Société de toujours continuer à optimiser ses installations. En ce sens, nous avons complété certaines demandes d'aides financières dont l'une d'elles permettra la construction d'un duc-d'Albe ainsi que l'ajout d'un deuxième poste de transbordement de vrac liquide. Ces investissements résulteront en une augmentation significative du potentiel de service de nos quais B-1 et B-2, qui pourront dorénavant accueillir des navires de plus grande envergure et offrir une plus grande possibilité de transbordement de vrac liquide.

Plusieurs autres projets majeurs se retrouvent sur la table de notre équipe aux projets/infrastructures/environnement pour les prochaines années, telle la réfection du béton composant nos quais à cause d'une réaction alcali-silice, la construction d'un futur quai afin de poursuivre notre développement portuaire, le prolongement du réseau ferroviaire afin d'améliorer l'efficacité de certaines opérations ainsi que l'ajout d'une gare de triage et d'entreposage de wagons.

Conformément à sa vision d'être un leader d'envergure mondiale, la Société a poursuivi ses travaux de maintien et d'amélioration de ses infrastructures et l'une des réalisations qui fait la fierté de son équipe est la conclusion du changement de la totalité de son système d'éclairage, qui est dorénavant assuré par une technologie à « DEL » ajustable. Par cette modification, la SPIPB a amélioré son rendement énergétique ainsi que son impact visuel. En plus de ce projet majeur, l'équipe a effectué plusieurs travaux d'entretien tel que l'entretien de son réseau de voies ferrées, le remplacement de certaines traverses sur son réseau de transport, etc.

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	AXES D'INTERVENTION
FACILITER LE CHEMINEMENT DES INVESTISSEURS À TRAVERS LES DIVERS ENJEUX	L'accompagnement dans l'obtention des diverses autorisations environnementales
	L'accompagnement dans l'obtention des besoins en énergie et en transport
ASSURER LE DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET PORTUAIRES RESPONSABLES	L'impact des projets sur le plan social et environnemental
PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DU PARC INDUSTRIEL ET DU PORT	La stratégie de développement des affaires
	Le réseau de partenaires
OFFRIR DES SERVICES ET DES INFRASTRUCTURES INDUSTRIELLES ET PORTUAIRES D'ENVERGURE MONDIALE	L'accessibilité à des infrastructures industrielles et portuaires et à des services de qualité
AMÉLIORER LES MODES DE GOUVERNANCE ET FAVORISER DES PRATIQUES DE SAINTE GESTION	La gestion des ressources humaines
	La pérennité financière

ATTEINTE DES OBJECTIFS AU 31 MARS 2019 (plan stratégique 2018-2021)

OBJECTIFS STRATÉGIQUES	INDICATEURS	CIBLES	RÉSULTATS AU 31 MARS 2019
Vulgariser les enjeux environnementaux et les intégrer dans un processus d'accompagnement	Fiches synthèses pour les investisseurs	4 fiches d'accompagnement à élaborer pour le 31 mars 2019 • Processus d'autorisation • Gestion des eaux • Émissions atmosphériques • Milieux naturels	En cours au 31 mars 2019
Offrir un mécanisme de compensation	Stratégie de planification territoriale	Plan de développement et de conservation du territoire à présenter au CA en juin 2018 Autorisation d'un mode de compensation au 30 juin 2019	En cours au 31 mars 2019
Effectuer une vigie relativement à l'impact des divers lois et règlements reliés à l'environnement	Rapport au conseil d'administration	Rapport incluant des recommandations d'interventions présenté au CA pour toutes modifications pouvant affecter le développement du port ou du parc industriel	En cours au 31 mars 2019
Guider les investisseurs dans leurs démarches auprès des différents partenaires	Fiches synthèses pour les investisseurs	3 fiches d'accompagnement à élaborer pour le 31 mars 2019 • Infrastructures industrielles et portuaires • Offre énergétique • Transport	En cours au 31 mars 2019
Améliorer les relations avec les partenaires	Rencontre avec les intervenants	1 rencontre par année par intervenant : • Hydro Québec • Énergir • CN • MTQ	3 rencontres réalisées
Minimiser l'empreinte environnementale	Projets favorisant l'efficacité énergétique et la lutte aux changements climatiques	2 actions par année	Réalisé
Améliorer le lien de confiance et de transparence avec notre communauté	Actions favorisant la participation de la communauté	Proposer un élargissement du mandat du Comité consultatif en environnement de la Ville Préparation d'un Cadre de référence pour la consultation publique des projets	En cours au 31 mars 2019
Être un partenaire d'influence auprès de la Ville pour une gestion responsable des risques industriels	Mise à jour du Plan des mesures d'urgence au port Exercice d'urgence (ensemble du parc industriel)	Nouveau plan à présenter au CA en 2019 1 exercice terrain initié par la Société au cours du cycle de planification stratégique	En cours au 31 mars 2019
Faire connaître le parc industriel et le port mondialement	Participation à des événements reliés au maritime Nombre de communiqués transmis aux partenaires de développement économique	Participations à 2 événements par année (au Canada) 2 communiqués par année	Réalisé
Améliorer l'accueil des investisseurs	Nouveau vidéo	À réaliser au cours de l'année 2019	En cours au 31 mars 2019
Identifier des occasions d'affaires en lien avec le potentiel de développement du port et du parc industriel	Étude des marchés potentiels et de la concurrence	1 étude pour le port à effectuer en 2018-2019 1 étude pour le parc industriel à effectuer en 2019-2020	Non réalisé
Améliorer nos liens avec le réseau des partenaires en développement économique	Nombre d'activités favorisant le repérage de projets	Participation à 10 activités documentées par année	Réalisé
Optimiser la capacité d'accueil au port	Disponibilité des quais	Construction d'un duc-d'Albe au cours du cycle de planification stratégique Ajout d'un 2 ^e terminal de vrac liquide au cours du cycle de planification stratégique	Non réalisé
	Espace d'entreposage	Agrandissement de l'aire d'entreposage au cours du cycle de planification stratégique	Réalisé
Planifier les besoins futurs afin d'assurer à nos clients des infrastructures industrielles et portuaires compétitives ainsi que des services ayant un haut standard de qualité	Plan d'intervention sur les infrastructures portuaires	À réaliser pour le 31 mars 2019	En cours au 31 mars 2019
Favoriser le développement des talents et maximiser le transfert des connaissances	Plan de développement des ressources humaines	À réaliser au cours de l'année 2019	Non réalisé
Explorer de nouvelles sources de revenus pouvant assurer la pérennité financière	Interventions auprès d'utilisateurs de services portuaires	3 interventions au cours du cycle de planification stratégique	Réalisé
	Nouvelles opportunités de revenus	1 étude de faisabilité reliée au développement portuaire à effectuer en 2019-2020 1 étude de faisabilité reliée au développement du parc industriel à effectuer en 2020-2021	Non réalisé

PERFORMANCE EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'année 2018-2019 en fut une de changement au sein du secteur de l'environnement de la SPIPB. En effet, ce dernier fait maintenant partie intégrante du département des projets et des infrastructures. Avec les nouveaux défis apportés par la nouvelle Loi sur la Conservation des milieux humides et hydriques ainsi que la refonte de la Loi sur la qualité de l'environnement, cet arrimage entre écologie et économie, deux des trois piliers fondateurs du principe de développement durable, permettra aux promoteurs d'avoir une vision globale des enjeux particuliers du territoire, et ce, dès leur premier contact avec les acteurs de la SPIPB. Malgré ce vent de changement nécessitant une adaptation, la Société a continué de démontrer son leadership en matière de développement durable notamment au niveau de la réduction de l'émission des gaz à effet de serre de sa flotte de véhicules légers. Cette année, elle a enregistré une réduction de 20 % par rapport à l'année précédente.

Depuis 2009, la Société a réduit de près de 42 % ce type d'émission alors que l'objectif initial était de 15 %. Concernant la consolidation des acquis, la Société a maintenu les niveaux atteints dans le programme de l'Alliance verte et son implication auprès d'événements socioculturels majeurs, soit le Carnaval de Gentilly et le Pow Wow de Wôlinak, en plus de financer la création d'un document historique pour cette même communauté. La SPIPB fut également l'hôte du tout premier Rendez-vous des Lucioles. Cet événement avait pour objectif de mettre en lumière les initiatives entrepreneuriales de jeunes âgés de 6 à 29 ans, que ce soit dans un cadre académique ou dans leur communauté. Cent quinze personnes étaient présentes à la soirée afin de célébrer l'engagement et l'implication de ces jeunes acteurs de la société actuelle et de demain.

ATTEINTE DES OBJECTIFS EN DÉVELOPPEMENT DURABLE



ACTIONS	INDICATEURS	CIBLES	ATTEINT AU 31 MARS 2019
Mettre en œuvre un plan de développement et de conservation du territoire	Superficie du territoire mis en conservation	200 hectares au 31 mars 2020	Engagement de protection de 13,2 hectares
Établir un cadre de référence pour la consultation publique des projets industriels	Distribution d'un cadre de référence aux investisseurs potentiels	31 mars 2017	40 % réalisé
Étudier systématiquement la prise en compte des principes de développement durable pour les projets d'une ampleur ou d'un impact significatif	Mise en application d'une liste de critères et une procédure pour la prise en compte des principes de développement durable	31 mars 2016	La procédure et liste de critères ont été mises en place à l'hiver 2016
Établir une stratégie de gestion des équipements de mesure de qualité de l'air	Nombre d'équipements de mesure installés	31 mars 2020	Aucun équipement installé
Adopter une politique environnementale des opérations portuaires	Mise en vigueur d'une nouvelle politique	31 mars 2018	30 % réalisé
Soutenir des événements culturels locaux	Nombre d'événements auxquels la Société a participé financièrement	2 événements à partir de 2016	La Société a participé au Pow Wow de Wôlinak, au Carnaval de Gentilly, à l'élaboration d'un document historique par les Abénakis de Wôlinak et au Rendez-vous des Lucioles.
Diminuer l'impact environnemental de la flotte de véhicules légers	Émissions de gaz à effet de serre de la flotte de véhicules légers	Réduction de 15 % par rapport à 2009-2010	Réduction de 41,9 %
Améliorer l'efficacité énergétique et le bilan carbone des infrastructures	Proportion des lampadaires de rue remplacés par des équipements écoénergétiques à « DEL »	100 % des lampadaires de rues au 31 mars 2020	100 % des lampadaires remplacés
Augmenter l'accessibilité à la visioconférence et favoriser la tenue de réunions sans papier	Nombre de salles de réunions munies d'écrans permettant des réunions sans papier et des visioconférences	3 salles au 31 mars 2017	4 salles sont équipées d'écran 2 salles sont équipées pour la visioconférence 1 équipement mobile pour la visioconférence est disponible pour les deux autres salles
Poursuivre la réduction de l'utilisation du papier dans les opérations courantes	Numérisation des plans des infrastructures de la Société	31 mars 2020	Tous les plans ont été numérisés en date du 31 mars 2017
	Implantation de la facturation et du transfert bancaire électroniques	31 mars 2017	La facturation et transfert bancaire électroniques ont été implantés pour la grande majorité de clients et fournisseurs



NIVEAUX ATTEINTS DANS LE PROGRAMME DE L'ALLIANCE VERTE

ANNÉE	GAZ À EFFET DE SERRE	PRÉVENTION DES FUITES ET DÉVERSEMENTS	CONFLITS D'USAGE	LEADERSHIP ENVIRONNEMENTAL	GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
2015	4	1	2	3	n.a. (n'était pas en vigueur)
2016	4	2	2	4	2
2017	4	2	2	4	2
2018	4	2	2	4	2



RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (la Société) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Société, conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le conseil d'administration pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Le directeur des finances, administration
et ressources humaines

Mario Gélinas, CPA, CA, MBA
Bécancour, le 19 juin 2019

Le président-directeur général,

Maurice Richard

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions

relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;

- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

Patrick Dubuc, CPA auditeur, C.A.

Directeur principal
Québec, le 19 juin 2019

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

	2019 Budget	2019 Réel	2018 Réel
REVENUS			
Revenus d'exploitation			
Services portuaires	3 038 400 \$	4 949 879 \$	3 535 090 \$
Remboursements par la Ville de Bécancour de certains frais d'entretien	850 000	850 000	850 000
Service d'eau industrielle	635 800	625 077	628 230
Location d'immeubles	514 900	537 361	528 772
Dépôts sur options de vente de terrains	-	38 016	469 973
Contributions du gouvernement du Québec	1 566 400	1 519 400	110 558
Intérêts sur encaisse et placements de portefeuille	81 400	129 835	96 740
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-	-	3 525
Autres revenus	3 500	21 507	334
	6 690 400	8 671 075	6 223 222
Revenus reliés à l'inventaire des terrains (note 3)	637 100	596 124	273 829
	7 327 500 \$	9 267 199 \$	6 497 051 \$
CHARGES			
Traitements et avantages sociaux	1 440 200	1 465 888	1 312 935
Entretien et réparations	711 800	548 383	644 507
Fournitures et approvisionnements	565 500	540 500	548 341
Frais financiers (note 4)	417 800	417 555	450 654
Gardiennage	303 500	337 847	320 086
Services professionnels, administratifs et autres (note 5)	248 500	154 434	254 587
Taxes municipales et scolaires	176 800	175 389	175 504
Déplacements et communications	81 800	65 696	66 699
Publicité et promotion	95 800	78 068	65 331
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles	-	17 436	20 234
Mauvaises créances	-	685	-
Autres charges	15 000	13 797	16 000
Amortissement des immobilisations corporelles (note 12)	1 786 200	1 564 846	1 642 569
	5 842 900	5 380 524	5 517 447
EXCÉDENT ANNUEL	1 484 600 \$	3 886 675	979 604
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE		14 148 634	13 169 030
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE		18 035 309 \$	14 148 634 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2019

ACTIFS FINANCIERS

Encaisse
Placements de portefeuille (note 6)
Débiteurs (note 7)
Inventaire de terrains

PASSIFS

Créditeurs et charges à payer (note 9)
Intérêts courus à payer
Retenues sur contrats
Revenus reportés
Dépôts sur options de vente de terrains
Dettes (note 10)
Provision pour congés de maladie (note 11)

DETTE NETTE

ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisations corporelles (note 12)
Stock de pièces de rechange
Charges payées d'avance

EXCÉDENT CUMULÉ

Droits contractuels (note 14)

Obligations contractuelles (note 15)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Jean Poliquin, président



Yves Hamelin, administrateur

	2019	2018
	5 569 439 \$	2 683 883 \$
	2 000 000	4 500 000
	2 090 628	397 468
	6 308 009	6 087 888
	15 968 076	13 669 239
	678 904	436 524
	78 427	68 013
	146 148	18 228
	152 885	152 885
	189 910	74 809
	16 944 523	16 930 845
	165 912	180 087
	18 356 709	17 861 391
	(2 388 633)	(4 192 152)
	20 239 638	18 180 391
	80 548	71 372
	103 756	89 023
	20 423 942	18 340 786
	18 035 309 \$	14 148 634 \$

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

	2019 Budget	2019 Réel	2018 Réel
EXCÉDENT ANNUEL	1 484 600 \$	3 886 675 \$	979 604 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(4 918 000)	(3 641 529)	(1 019 431)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 786 200	1 564 846	1 642 569
Perte nette sur disposition et radiation d'immobilisations corporelles	-	17 436	16 709
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	-	-	3 525
	(3 131 800) \$	(2 059 247)	643 372
Acquisition de pièces de rechange		(11 743)	(7 711)
Acquisition de charges payées d'avance		(103 756)	(89 023)
Utilisation de pièces de rechange		2 567	14 468
Utilisation de charges payées d'avance		89 023	102 568
		(23 909)	20 302
DIMINUTION DE LA DETTE NETTE		1 803 519	1 643 278
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		(4 192 152)	(5 835 430)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE		(2 388 633) \$	(4 192 152) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

	2019	2018
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent annuel	3 886 675 \$	979 604 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 564 846	1 642 569
Ajustement de la dette au taux effectif	13 678	13 934
Perte sur disposition et radiation d'immobilisations corporelles	17 436	20 234
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-	(3 525)
Virement des dépôts sur options de vente de terrains	-	(183 604)
	<u>5 482 635</u>	<u>2 469 212</u>
Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(1 693 160)	131 602
Inventaire de terrains	(220 121)	9 122
Stock de pièces de rechange	(9 176)	6 757
Charges payées d'avance	(14 733)	13 545
Créditeurs et charges à payer	63 644	68 729
Intérêts courus à payer	10 414	(41 441)
Dépôts sur options de vente de terrains	115 101	51 731
Provision pour congés de maladie	(14 175)	(26 971)
	<u>(1 762 206)</u>	<u>213 074</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>3 720 429</u>	<u>2 682 286</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 334 873)	(1 056 852)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	-	3 525
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	<u>(3 334 873)</u>	<u>(1 053 327)</u>
ACTIVITÉS DE PLACEMENT		
Nouveaux placements de portefeuille	(2 000 000)	(4 500 000)
Encaissement de placements de portefeuille	4 500 000	-
Flux de trésorerie liés aux activités de placement	<u>2 500 000</u>	<u>(4 500 000)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Refinancement de dettes	-	(43 200)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>-</u>	<u>(43 200)</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<u>2 885 556</u>	<u>(2 914 241)</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>2 683 883</u>	<u>5 598 124</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>5 569 439 \$</u>	<u>2 683 883 \$</u>

Des renseignements complémentaires sont présentés à la note 17.
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2019

1. STATUT CONSTITUTIF ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (la Société), personne morale au sens du Code civil, a été constituée par la *Loi sur la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour* (RLRQ, chapitre S-16.001). Elle a pour mission de favoriser le développement économique du Québec en développant et en exploitant, dans un objectif d'autofinancement, un parc industriel et portuaire dans une partie du territoire de la Ville de Bécancour.

En vertu de l'article 4 de sa loi constitutive, la Société est mandataire de l'État. À ce titre, elle n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu au Québec et au Canada.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Société utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application des méthodes comptables est cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers de la Société par la direction, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges de l'exercice présenté dans les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la provision pour congés de maladie, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et la provision pour créances douteuses. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

REVENUS

Les revenus tirés des services portuaires et du service d'eau industrielle sont comptabilisés lorsque les services ont été rendus.

La Société constate les loyers de base selon la méthode linéaire sur la durée des contrats de location.

Ces revenus sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord et que le prix que l'acheteur doit payer est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus d'intérêts et les remboursements par la Ville de Bécancour de certains frais d'entretien sont comptabilisés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les contributions du gouvernement du Québec définies comme des paiements de transfert sont constatées dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu à ces revenus, dans la mesure où elles sont autorisées, que la Société a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est, et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause. Elles sont présentées en contributions reportées lorsque les stipulations imposées par le cédant créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Si un passif est créé, la comptabilisation à titre de revenu a lieu à mesure que le passif est réglé.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2019

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS

L'encaisse, les placements de portefeuille et les débiteurs (excluant le poste « taxes à recevoir ») sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les créditeurs et charges à payer (excluant les déductions à la source à payer et la provision pour la rémunération des titulaires d'un emploi supérieur), les intérêts courus à payer, les retenues sur contrat et les dettes sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction, le cas échéant, sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse et des placements de portefeuille dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition ou facilement convertibles à court terme (rachetables en tout temps).

Inventaire de terrains

Les terrains en inventaire sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est établi selon la méthode du coût moyen majoré des coûts spécifiques si applicable. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé pour les terrains, diminué des coûts estimés nécessaires pour effectuer la vente. Les taxes municipales et scolaires ainsi que les intérêts relatifs à l'achat de ces terrains sont passés en charges dans l'état des résultats.

PASSIFS

Revenus reportés

Les revenus reportés représentent des revenus encaissés pour lesquels les services n'ont pas encore été rendus. Ils sont constatés à titre de revenus en fonction des services rendus.

Dépôts sur options de vente de terrains

La Société encaisse des dépôts sur des options de vente de terrains découlant de contrats signés avec des tiers. Les montants sont constatés à titre de revenus lorsque les conditions décrites au contrat sont remplies.

Avantages sociaux futurs

Provision pour congés de maladie

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par la direction. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

Régime de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux, étant donné que la direction ne dispose pas de suffisamment d'information pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2019

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Avantages sociaux futurs (suite)

Provision pour vacances

Les obligations découlant des congés de vacances dus aux employés de la Société sont comptabilisées à titre de passif. La charge annuelle est comptabilisée selon les avantages gagnés par les employés au cours de l'exercice. La provision n'est pas actualisée car la Société estime que les vacances sont majoritairement prises dans l'exercice suivant. Le solde de cette provision est inclus au poste « Crédoiteurs et charges à payer » à l'état de la situation financière.

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties, à l'exception des terrains et remplissage qui ne sont pas amortis, selon la méthode d'amortissement linéaire, en fonction de leur durée de vie utile. Leur coût inclut les frais financiers capitalisés pendant la période de construction, d'amélioration ou de développement.

Les immobilisations corporelles sont amorties sur les périodes suivantes :

Bâtisses, aires d'entreposage et de stationnement	10 ans à 40 ans
Installations portuaires	5 ans à 40 ans
Véhicules et équipement	5 ans à 15 ans
Usine et réseau de distribution d'eau	5 ans à 40 ans
Réseaux de transport	20 ans à 40 ans
Mobilier et équipement de bureau	5 ans à 10 ans

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition.

Lorsqu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'entité de fournir des biens et services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Stock de pièces de rechange

Le stock de pièces de rechange se compose de fournitures et pièces qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours de la ou des prochaines années financières. Ce stock est évalué au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est établi selon la méthode du premier entré premier sorti.

ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises.

OPÉRATIONS INTERENTITÉS

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2019

3. REVENUS RELIÉS À L'INVENTAIRE DE TERRAINS

Produit de la vente de terrains
Coût des terrains vendus

2019	2018
684 992 \$	638 937 \$
(88 868)	(365 108)
596 124 \$	273 829 \$

4. FRAIS FINANCIERS

Intérêts sur l'emprunt bancaire
Intérêts sur les dettes

2019	2018
293 \$	319 \$
417 262	450 335
417 555 \$	450 654 \$

5. SERVICES PROFESSIONNELS, ADMINISTRATIFS ET AUTRES

Services professionnels
Assurances

2019	2018
98 533 \$	197 914 \$
55 901	56 673
154 434 \$	254 587 \$

6. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

Certificat de placements garanti portant intérêt au taux fixe de 1,35 %, échu au cours de l'exercice
Certificat de placements garanti portant intérêt au taux fixe de 2,13 %, échu au cours de l'exercice
Certificats de placements garanti portant intérêt au taux fixe de 2,73 %, échéant le 19 décembre 2019

2019	2018
- \$	2 000 000 \$
-	2 500 000
2 000 000	-
2 000 000 \$	4 500 000 \$

7. DÉBITEURS

Comptes clients
Provision pour créances douteuses

Contribution du gouvernement du Québec à recevoir
Intérêts courus à recevoir
Taxes à recevoir

2019	2018
524 780 \$	306 750 \$
(685)	-
524 095	306 750
1 519 400	37 800
23 875	40 151
23 258	12 767
2 090 628 \$	397 468 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2019

8. EMPRUNT BANCAIRE

L'entité est autorisée par décret du gouvernement du Québec à contracter un emprunt à court terme ou une marge de crédit de 3 000 000 \$ pour ses besoins opérationnels et ce, jusqu'au 31 mars 2022, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement.

Le 16 février 2016, une convention de marge de crédit est intervenue entre la Société et le ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement. Le taux d'intérêt de cette marge de crédit, applicable sur le solde quotidien, correspond au taux moyen des acceptations bancaires de 1 mois apparaissant quotidiennement à la page CDOR du système Reuters ou de tout autre système de cotations de remplacement majoré de 0,3 %. Aux 31 mars 2019 et 2018, le solde est nul.

9. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2019	2018
Fournisseurs	393 416 \$	209 085 \$
Salaires à payer	35 302	18 485
Déductions à la source à payer	46 007	19 626
Provision pour la rémunération des titulaires d'un emploi supérieur	77 546	64 045
Vacances à payer	126 633	125 283
	<u>678 904 \$</u>	<u>436 524 \$</u>

10. DETTES

	2019	2018
Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec valeur nominale de 4 000 000 \$, taux effectif de 1,675 %, dont le capital est remboursable en décembre 2020	3 993 699	3 989 947
Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec valeur nominale de 5 000 000 \$, taux effectif de 3,262 %, dont le capital est remboursable en septembre 2023	4 985 258	4 981 930
Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec valeur nominale de 4 000 000 \$, taux effectif de 2,091 %, dont le capital est remboursable en avril 2022	3 988 027	3 984 092
Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec valeur nominale de 4 000 000 \$, taux effectif de 2,632 %, dont le capital est remboursable en septembre 2027	3 977 539	3 974 876
	<u>16 944 523 \$</u>	<u>16 930 845 \$</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2019

11. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

Les employés participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs à prestations définies comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2019, les taux de cotisations de certains régimes de retraite ont été modifiés. Ainsi, le taux pour le RREGOP est passé de 10,97 % à 10,88 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS qui fait partie du RRPE est demeuré à 12,82 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE de 2,97 % au 1^{er} janvier 2019 (2,97 % au 1^{er} janvier 2018) de la masse salariale admissible qui doit être versé par l'employeur pour les participants au RRPE et au RRAS et un montant équivalent pour la partie à verser par les employeurs. Ainsi, la Société verse un montant supplémentaire pour l'année civile 2019 correspondant à 5,94 % de la masse salariale admissible (5,94 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2018).

Les cotisations de la Société, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 111 737 \$ (2018 : 117 403 \$). Les obligations de la Société envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Provision pour congés de maladie

Les employés de l'entité peuvent accumuler des journées de congé de maladie non utilisées auxquelles ils ont droit annuellement et se les faire monnayer à 50 % en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès, et cela, jusqu'à concurrence d'un montant représentant l'équivalent de 66 jours. De plus, les employés peuvent utiliser ces journées non utilisées comme journées d'absence pleinement rémunérées dans un contexte de départ en préretraite. Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation, notamment sur la base des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes au 31 mars :

	2019		2018	
	RREGOP	RRPE	RREGOP	RRPE
Taux de croissance de la rémunération	3,30 % à 3,63 %	3,25 %	3,30 % à 3,63 %	3,25 %
Taux d'actualisation	1,91 % à 2,56 %	1,91 %	2,36 % à 2,96 %	2,10 %
Durée de l'actualisation	3 à 11 ans	1 an	4 à 12 ans	2 ans
	2019		2018	
Congés de maladie au début	180 087	\$	207 058	\$
Charge de l'exercice	11 754		14 867	
Prestations versées au cours de l'exercice	(25 929)		(41 838)	
Congés de maladie à la fin	165 912	\$	180 087	\$

La convention collective 2015-2020 intervenue en juin 2016 au niveau des conditions salariales des fonctionnaires du gouvernement du Québec et en juillet 2018 au niveau des conditions salariales des professionnels du gouvernement du Québec ont modifié ce programme. Depuis le 1^{er} avril 2017, les fonctionnaires peuvent accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils ont droit annuellement jusqu'à un maximum de 20 jours en banque. Toute journée excédentaire sera payable à la fin de l'année civile. Il n'y aura aucune possibilité d'utiliser ces journées dans un contexte de départ en préretraite. Des mesures transitoires sont appliquées jusqu'au 31 mars 2022. Pour les professionnels, les mêmes modalités s'appliquent à partir du 1^{er} avril 2019 ainsi que l'application de mesures transitoires jusqu'au 31 mars 2024.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2019

11. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Provision pour la rémunération des titulaires d'un emploi supérieur

Suivant les modalités prévues aux Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein, le président-directeur général de la Société recevra, à la fin de son mandat, à titre d'allocation de transition, un montant correspondant à un mois de salaire pour chaque année d'ancienneté jusqu'à un maximum de douze mois. La provision pour l'allocation de transition du président-directeur général est incluse au poste créditeurs et charges à payer.

12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2019							2018
	Terrains et remplissage	Bâtisses, aires d'entreposage et de stationnement ⁽¹⁾	Installations portuaires ⁽¹⁾	Véhicules et équipement	Usine et réseau de distribution d'eau ⁽¹⁾⁽²⁾	Réseaux de transport ⁽¹⁾	Mobilier et équipement de bureau	Total
Coût des immobilisations								
Solde d'ouverture	5 248 149	4 853 864	37 833 714	902 607	20 736 426	13 429 694	473 061	83 477 515 \$
Acquisitions	2 265 999	99 152	1 004 991	-	24 109	214 220	33 058	3 641 529
Dispositions	-	-	-	-	-	-	-	-
Radiations	-	(34 846)	(1 567 183)	-	(6 906)	(92 383)	(5 137)	(1 706 455)
Solde de clôture	7 514 148	4 918 170	37 271 522	902 607	20 753 629	13 551 531	500 982	85 412 589
Amortissement cumulé								
Solde d'ouverture	-	3 522 921	33 117 676	585 906	17 616 963	10 132 993	320 665	65 297 124
Amortissement de l'exercice	-	79 622	860 407	50 564	293 942	237 834	42 477	1 564 846
Incidence des dispositions	-	-	-	-	-	-	-	-
Incidence des radiations	-	(33 691)	(1 556 788)	-	(1 650)	(92 383)	(4 507)	(1 689 019)
Solde de clôture	-	3 568 852	32 421 295	636 470	17 909 255	10 278 444	358 635	65 172 951
Valeur comptable nette 2019	<u>7 514 148 \$</u>	<u>1 349 318 \$</u>	<u>4 850 227 \$</u>	<u>266 137 \$</u>	<u>2 844 374 \$</u>	<u>3 273 087 \$</u>	<u>142 347 \$</u>	<u>20 239 638 \$</u>
Valeur comptable nette 2018	<u>5 248 149 \$</u>	<u>1 330 943 \$</u>	<u>4 716 038 \$</u>	<u>316 701 \$</u>	<u>3 119 463 \$</u>	<u>3 296 701 \$</u>	<u>152 396 \$</u>	<u>18 180 391 \$</u>

(1) Les installations portuaires, l'usine et réseau de distribution d'eau, les réseaux de transport et les véhicules et équipements comprennent des montants respectifs de 355 072 \$, 30 977 \$, 0 \$ et 21 444 \$ (2018: 291 539 \$, 30 977 \$, 286 \$ et 0 \$) d'immobilisations corporelles en cours de construction qui ne sont pas amortis.

(2) L'usine et le réseau de distribution d'eau comprend un montant de 99 099 \$ (2018: 99 099 \$) de pièces qui ont été mises hors service pour une période prolongée dès leur acquisition et pour lesquelles aucun amortissement n'a été comptabilisé.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2019

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Gestion de risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et de ce fait lui fasse subir une perte financière.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit au 31 mars 2019 est la suivante :

	2019	2018
Encaisse et placements de portefeuille	7 569 439 \$	7 183 883 \$
Comptes clients	524 095	306 750
Intérêts courus à recevoir	23 875	40 151
Contributions du gouvernement du Québec à recevoir	1 519 400	37 800
	<u>9 636 809 \$</u>	<u>7 568 584 \$</u>

Le risque de crédit associé à l'encaisse, aux placements de portefeuille et aux intérêts courus à recevoir est réduit au minimum en s'assurant que les excédents de trésorerie sont investis dans des placements très liquides. La politique de la Société est d'investir les excédents de trésorerie auprès d'institutions financières réputées. Au 31 mars 2019, ces actifs financiers sont investis dans des certificats de placements garantis. La direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable. De plus, les contributions du gouvernement du Québec à recevoir ont un risque de perte négligeable du fait qu'ils sont à recevoir d'entités gouvernementales et que les ententes stipulent les montants à recevoir et que tous les critères pour obtenir ces contributions ont été respectés.

Le risque de crédit découle principalement des comptes clients.

	2019	2018
Créances courantes	486 465 \$	215 539 \$
De 31 à 60 jours	1 357	68 345
Plus de 60 jours	36 958	22 866
	<u>524 780</u>	<u>306 750</u>
Provision pour créances douteuses	(685)	-
	<u>524 095 \$</u>	<u>306 750 \$</u>

Au 31 mars 2019, environ 60 % des comptes clients sont à recevoir d'un client (2018: environ 38 % à recevoir d'un client). La Société enregistre des provisions pour tenir compte des pertes de crédits potentielles et, à ce jour, ces pertes n'ont pas excédé les prévisions de la direction.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de satisfaire à ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. La Société gère ce risque en tenant compte des besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire à ses obligations. La marge de crédit autorisée par le gouvernement est très peu utilisée.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2019

13. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité (suite)

Les flux de trésorerie contractuels relativement aux passifs financiers se détaillent comme suit :

	2019				
	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Créditeurs et charges à payer	555 351 \$	- \$	- \$	- \$	555 351 \$
Intérêts courus à payer	78 427	-	-	-	78 427
Retenues sur contrat	146 148	-	-	-	146 148
Dettes et intérêts	325 523	4 744 820	9 482 945	4 357 840	18 911 128
	<u>1 105 449 \$</u>	<u>4 744 820 \$</u>	<u>9 482 945 \$</u>	<u>4 357 840 \$</u>	<u>19 691 054 \$</u>
	2018				
	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Créditeurs et charges à payer	352 853 \$	- \$	- \$	- \$	352 853 \$
Intérêts courus à payer	68 013	-	-	-	68 013
Retenues sur contrat	18 228	-	-	-	18 228
Dettes et intérêts	325 068	4 807 900	4 642 000	9 539 655	19 314 623
	<u>764 162 \$</u>	<u>4 807 900 \$</u>	<u>4 642 000 \$</u>	<u>9 539 655 \$</u>	<u>19 753 717 \$</u>

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché.

Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Société est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risques liés aux taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Les placements de portefeuille portent des taux d'intérêt fixes. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt sur le marché n'aurait pas d'impact sur les flux de trésorerie encaissés par la Société car ils sont détenus jusqu'à l'échéance. Toutefois, la Société est exposée à la fluctuation lors du renouvellement de ces placements.

La dette à long terme porte des taux d'intérêt fixes pour tous ces emprunts. Par conséquent, le risque de taux d'intérêt relativement aux flux de trésorerie auxquels est exposée la Société est minime étant donné que la Société prévoit le remboursement selon l'échéancier prévu.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2019

14. DROITS CONTRACTUELS

La Société a conclu différents contrats de location-exploitation ayant des termes de 10 à 20 ans, concernant la location de terrains et d'équipements portuaires, en vertu desquels elle recevra 2 242 200 \$ (2018: 2 561 500 \$) de la part de ses clients.

2020	319 300 \$
2021	319 300
2022	319 300
2023	319 300
2024 et plus	965 000
	2 242 200 \$

15. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Société s'est engagée en vertu de différents contrats ayant des termes de 1 à 3 ans, concernant des services d'entretien, de dragage et de gardiennage pour un total de 1 015 700 \$ (2018: 1 066 400 \$). Ces contrats sont tous résiliables annuellement.

2020	894 900 \$
2021	75 300
2022	45 500
	1 015 700 \$

16. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société est apparentée avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumis à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi que du président directeur-général de la Société.

La Société n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées.

17. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 393 171 \$ (2018 : 477 840 \$).

En date du 31 mars 2019, le poste «Retenues sur contrats» inclut des acquisitions d'immobilisations corporelles pour un montant de 146 148 \$ (2018 : 18 228 \$) et le poste « Crédeurs et charges à payer » inclut des acquisitions d'immobilisations corporelles pour un montant de 184 188 \$ (2018 : 5 452 \$).





POLITIQUE RELATIVE À L'EMPLOI ET À LA QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

Conformément à la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'administration, la Société adoptera une Politique linguistique qui tient compte de sa vocation économique et détermine de quelle manière la Charte de la langue française doit s'appliquer au sein de la Société.

Ainsi, la Société se conforme aux exigences de la Charte de la langue française et à sa Politique linguistique, qui établit le français comme la langue de travail quotidienne pour tous ses employés. Elle accorde une importance fondamentale à la qualité et à l'utilisation du français dans ses communications orales et écrites tout en tenant compte de sa vocation économique.

LOI FACILITANT LA DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS

En considération de la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics*, la Société s'est vu accorder une dispense compte tenu de sa structure organisationnelle. Par conséquent, les employés peuvent en tout temps effectuer une divulgation liée à un acte répréhensible au Protecteur du citoyen.

CODES D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

Les employés et les administrateurs de la Société respectent les principes d'éthique et les règles de déontologie prévues par la Loi. Le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs, ainsi que le Code d'éthique et de déontologie des employés peuvent être consultés sur le site Internet de la Société.



Photos :
Olivier Croteau
Jean-François Paquin
Mario Vallée

Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec, 2019
Version imprimée : ISBN : 978-2-550-84482-2
Version électronique : ISBN : 978-2-550-81932-5



**Société du parc
industriel et portuaire
de Bécancour**

Québec



1000, boulevard Arthur-Sicard, Bécancour (Québec) G9H 2Z8

Téléphone : 819 294-6656 | Télécopieur : 819 294-9020 | Courriel : spipb@spipb.com

spipb.com

